

Ce communiqué fait suite à la lettre de Madame la Ministre de la Culture et de la Communication, remise à l'intention de la Commission d'évaluation scientifique, économique et sociale du dispositif d'archéologie préventive en date du 23 octobre 2013.

La délégation unique du personnel d'Éveha - Études et valorisations archéologiques, souhaite faire part de son inquiétude face à la non prise en compte du statut d'opérateur privé en archéologie préventive, ainsi que la remise en cause de la qualité d'organisme de recherche scientifique, à part entière dans les déclarations de Madame la Ministre.

Notre délégation, déplorant le manque d'engagements de la part des ministères de tutelles depuis la législation de 2003 (loi n° 2003-707), s'inquiète aujourd'hui des « réserves » émises par Mme la Ministre de la Culture. En ces termes, c'est la légitimité de nos emplois qui est remise en cause. Or, les salariés d'Éveha recouvrent aujourd'hui non seulement les personnels issus des filières universitaires de l'archéologie mais également l'ensemble des personnels des services administratif, éditorial, informatique, logistique, de médiation et scientifique, qui assurent chez Éveha une production scientifique de qualité.

La délégation unique du personnel d'Éveha souhaite défendre par ce communiqué, l'existence d'une réelle politique scientifique et sociale au sein de son entreprise.

Pour un statut commun de chercheur associé aux UMR

Éveha présente des résultats concrets en matière de recherche scientifique, de diffusion et de valorisation des résultats des fouilles archéologiques préventives et programmées : rapports de fouilles, mise en valeur de sites, communications, publications scientifiques d'articles et d'ouvrages, ...

Éveha apparaît donc comme un contributeur à part entière dans l'enrichissement et la diffusion des connaissances en archéologie, mettant à disposition de ses chercheurs des moyens concrets.

Ainsi il apparaît légitime que les archéologues travaillant chez Éveha soient reconnus comme des chercheurs ayant une production scientifique et culturelle au même titre que l'ensemble des collègues travaillant en archéologie préventive. L'absence de cette reconnaissance a des conséquences dommageables sur les échanges d'informations et de connaissances entre tous les acteurs de la discipline depuis la phase d'intervention sur le terrain jusqu'à la production scientifique des rapports et des publications.

Afin de pouvoir collaborer entre intervenants en archéologie préventive, plusieurs personnels d'Éveha ont déposé, pour certains déjà obtenus, le statut de « chercheur associé » au sein des Unités Mixtes de Recherche. Les travaux et programmes de recherche des UMR s'appuient de plus en plus sur les données issues des fouilles préventives. Elles deviennent aujourd'hui des plateformes de rencontres et d'échanges entre les experts et chercheurs et ne devraient pas être privées des découvertes issues des opérations Éveha.

Le renforcement souhaité par Mme la Ministre de la qualité des données scientifiques ne peut se faire que si l'ensemble des acteurs de l'archéologie préventive bénéficie des moyens de cette qualité. C'est notamment par le développement de problématiques de recherches poussées, permettant d'aller au-delà des résultats préliminaires, que les différents acteurs doivent évoluer.

De nombreux liens unissent aujourd'hui les salariés Éveha à l'ensemble des opérateurs en archéologie préventive. Depuis 2003, les débouchés en archéologie préventive sont tout autant chez les opérateurs publics que privés, et surtout les chercheurs sont nombreux à avoir travaillé pour plusieurs opérateurs depuis le début de leur carrière professionnelle. Ces passerelles, tant humaines que scientifiques, sont donc aujourd'hui nombreuses et devraient fructifier sur la base de partenariats communs et reconnus.

Un objectif commun : La recherche avant tout ! La volonté des personnels d'Éveha est de participer à un effort collectif en faveur d'une meilleure collaboration entre tous les acteurs de l'archéologie préventive et offrir une meilleure représentativité de l'ensemble de la communauté scientifique.

Les représentants du personnel Éveha, le 04 décembre 2013